



POUR DÉCISION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 301^e session du Conseil d'administration

1. Le projet de procès-verbaux de la 301^e session a été distribué afin que les membres qui souhaitaient y apporter des corrections puissent les communiquer au Bureau.

2. Le mardi 10 juin à midi, le Bureau avait reçu les corrections suivantes:

Au paragraphe 22, deuxième phrase, remplacer le titre «Swayam Shiksan Prayog» par «Swayam Krishi Sangam»; dans le même paragraphe, supprimer la dernière phrase du paragraphe.

Au paragraphe 176, ajouter une dernière phrase qui se lit comme suit: «A titre personnel, elle ajoute qu'elle s'associe à tous ceux qui ont déjà fait part de leur soutien à la candidature du Directeur général, M. Somavia.»

Au paragraphe 286, remplacer «convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948» par «convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947».

3. *Sous réserve des corrections ci-dessus, le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les procès-verbaux de sa 301^e session.*

Genève, le 11 juin 2008.

Point appelant une décision: paragraphe 3.